

Compte-rendu du Conseil Municipal du mercredi 22 juillet 2020 - 18H30

NOM & PRENOM <i>(par ordre alphabétique)</i>	PRESENCE
BRULE Didier	oui
BAILLY Frédéric	oui
BARBECOT Maité	oui
COURET Mickaël	oui
DE SAINT-CHAMAS Agnès	Absente, pouvoir donné à Didier BRULE
FOURNIER Florence	oui
GENDRONNEAU Arlette	oui
JARTON-COUDOUR Élise	oui
LAMBLOT Maryline	oui
PAILLOUX Christian	oui
POULY Pierre	oui
RAYNARD Rodolphe	oui
SABY Patricia	oui
TALEB Franck	oui
YEPES Sébastien	oui
Nombre de présents : 14 Nombre d'absents ayant donnés un pouvoir : 1 Nombre d'absents n'ayant pas donné un pouvoir : 0	

Ordre du jour :

A Huis-clos :

D.I.A.

En public :

- Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2020
- Vote du Budget Primitif Commune 2020
- 2020-07-A -Vote du Compte Administratif du budget C.C.A.S 2019
- 2020-07-B- Approbation du compte de gestion du C.C.A.S
- 2020-07-C- Affectation du résultat 2019 du C.C.A.S.
- Vote du Budget Primitif CCAS 2020
- 2020-07-D- Désignation des élus membres de la Commission d'Appel d'Offre (3 titulaires+3 suppléants)
- 2020-07-E- Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- 2020-07-F- Délibération constitution de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF)
(2 propriétaires de biens fonciers non bâtis sur la commune et d'un suppléant+2 propriétaires forestiers sur la commune et deus suppléants)
- 2020-07-G- Rachat d'immeubles à l'Etablissement Public Foncier Smaf : parcelle ZS 18 (local technique) et parcelle ZP 34 (intersection Vocan et Naja) : délibération désignant l'adjoint comme signataire de l'acte.
- 2020-07-H- Subvention Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes : Bonus relance 2020-2021
- 2020-07-I- Désignation délégué Centre National d'Action Sociale (C.N.A.S.)
- 2020-07-J- Desserte forestière sur la Vallée de la Veyre
- 2020-07-k- Désignation de deux titulaires délégués au Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C)

Secrétaire de séance : Maryline LAMBLOT

Émargement de la feuille de présence – vérification du quorum.

Le quorum étant atteint (14 présents sur 15 élus), le conseil peut valablement se réunir.

Délibérations

A huis-clos

DIA (Déclaration d'intention d'aliéner)

Monsieur le Maire présente les parcelles soumises à DIA (Cf. documents envoyés avec la convocation).

- Parcelle ZL 269 de M. RIOS Santiago et MANGOT Joëlle située 2 rue de la Pereire à Chadrat .
M le Maire propose de ne pas préempter.

Vote : à l'unanimité.

- Parcelles de l'EPF SMAF Auvergne ZP 34 Naja et ZS 18 Place d'Issac à St Saturnin.
Ces 2 parcelles ont été achetées à l'EPF SMAF.

Vote : à l'unanimité.

Discussion : Christian PAILLOUX rappelle que cette DIA (ZS34 et ZS18) était déjà en attente et qu'il s'agit d'une régularisation.

Il demande comment seront traitées les DIA reçues pendant les vacances. M Le Maire lui répond qu'une consultation par mail sera mise en place.

En public

Rappel des consignes sanitaires :

En raison des consignes préfectorales liées au COVID-19, le conseil s'est tenu en respectant les distanciations sanitaires imposant un public limité par le nombre de places possibles , à savoir 20 places.

Monsieur Le Maire demande l'autorisation de rajouter le point « 2020-07-L : Désignation d'1 titulaire et d'1 suppléant pour le Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) qui sera traité en dernier point de cet ordre du jour.

Vote : Rajout du point accepté à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal qui s'est tenu le 1^{er} juillet 2020.

Monsieur le Maire informe qu'il n'a reçu aucune remarque par mail et demande d'émarguer la feuille d'approbation du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2020.

Vote : Le compte-rendu du Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

Vote du Budget Primitif Commune 2020 (cf. documents envoyés avec la convocation)

Monsieur le Maire donne la parole à Mickaël COURET pour présenter ce point.

Mickaël COURET rappelle qu'il y a obligation de prévoir un budget et que la date butoir était initialement fixée au 15/04/2020, La situation sanitaire COVID-19 a conduit à reporter cette échéance au 31/07/2020. L'exécutif local a procédé à une préparation des informations fournies au Conseil Municipal qui sont présentées aujourd'hui.

Le budget est composé de 2 parties et se décline en une section de fonctionnement et une section des investissements. Le budget doit être en équilibre.

Maïté BARBECOT demande des précisions sur le rôle de la commission budget/finances. Mickaël COURET lui répond que cette commission travaillera en amont et permettra d'alimenter les réflexions.

Section fonctionnement:

Les dépenses de fonctionnement sont stables (Baisse de 1,1 %)

Les recettes ont augmenté de 7,32 % grâce à une dotation de 54.104 € accordée aux petites communes. Cette dotation n'est malheureusement pas pérenne.

La capacité d'auto financement de 179.809 € permettra de financer des travaux à hauteur de 130.000 €. Ce montant est donc transféré aux recettes propres qui sont de 212.101 €.

Section investissements :

M Le Maire souligne le décalage de 2 ans entre les travaux et la facturation du SIEG.

Mickaël COURET liste le remplacement de certains matériels (cf. documents).

Rodolphe RAYNARD demande quelles suites seront données au problème de la colonne enterrée de verre de Chadrat. Didier BRULE informe que 2 colonnes neuves sont prévues à St Saturnin et qu'une remise à neuf de celle de Chadrat sera réalisée. La réinstallation se fera au même endroit et le conteneur plastique qui est actuellement en place sera enlevé.

M Le Maire signale que la colonne de récupération du verre de la place des Razes est en panne.

Mickaël COURET énumère la liste des travaux (cf. document)

Le renouvellement de façades est reconduit à pour un montant de 23.028 €.

Mickaël COURET précise que des efforts doivent être consentis pour diminuer le montant de l'emprunt d'équilibre et cible une baisse de 68%.

Christian PAILLOUX fait remarquer qu'il s'agit d'un document administratif entre 2 prévisions.

Mickaël COURET fait le constat qu'il ne sera pas possible de satisfaire l'ensemble des habitants.

Christian PAILLOUX fait remarquer que la prévision 20.000 euros pour chemin de Naja et pour la route de Champeix ne correspond pas à ce qui était prévu initialement.

Christian PAILLOUX demande des précisions sur la dépense concernant la chapelle Ste Madeleine.

M Le Maire lui répond que l'étude réalisée par la DRAC serait incomplète et qu'il attend un devis de la DRAC..

Didier BRULE précise que l'intervention de l'architecte des bâtiments de France est imposée et que son coût est exorbitant.

M Le Maire rappelle que c'est cependant un passage obligé pour obtenir des subventions

Christian PAILLOUX demande des précisions sur le projet dans les locaux de la Mairie.

M Le Maire explique qu'une rampe d'accès est à l'étude ainsi qu'une salle de 17 m² (côté préau) pour un montant estimé de 20 000 à 25 000 euros.

Christian PAILLOUX fait remarquer que la solution précédente n'a donc pas été retenue.

M Le Maire annonce qu'il est envisagé de remettre la grille côté salle association car il a été constaté beaucoup de passages et un risque de vols.

Mickaël COURET informe qu'il est possible de voter le budget par section, par chapitre ou par article et propose au Conseil Municipal de voter par chapitre :

Vote par chapitre du budget : approuvé à l'unanimité.

Vote sur la section dépenses : approuvé à l'unanimité.

Vote sur le transfert du surplus des recettes de fonctionnement en recettes d'investissement : approuvé à l'unanimité.

Vote sur la section investissement : approuvé à l'unanimité.

Maïté BARBECOT demande des explications sur la ligne codée 6573 « Alimentation basse tension Chemin sous la Ville ». M Le Maire répond qu'il s'agit d'une coquille.

Le Maire sort.

Christian PAILLOUX informe le Conseil Municipal qu'il revient au doyen des membres du CCAS de soumettre au vote le compte administratif du C.C.A.S. qui est donc Maryline LAMBLOT.

Vote : adopté à l'unanimité des présents (14 voix).

2020-07-B - Approbation du compte de gestion du C.C.A.S

Vote : adopté à l'unanimité

2020-07-C - Affectation du résultat 2019 du C.C.A.S.

Report de l'excédent de 1.863,44 €.

Vote : adopté à l'unanimité.

Vote du budget Primitif C.C.A.S. 2020

Vote : adopté à l'unanimité

2020-07-D - Désignation des élus membres de la Commission d'Appel d'Offre

Postes à pourvoir : 3 titulaires et 3 suppléants.

3 candidats titulaires : Sébastien YEPES, Didier BRULE, Rodolphe RAYNARD.

Vote des candidatas titulaires : élus à l'unanimité.

3 candidats suppléants : Pierre POULY, Arlette GENDRONNEAU, Christian PAILLOUX.

Vote des candidatas suppléants : élus à l'unanimité.

2020-07-E - Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Postes à pourvoir : 24 noms pour désigner 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants..

Candidats non-élus : Michel AUBRY, Daniel BALDET, Christian COUGOUL, Maurice COUPAOU, Julien HUGON, Sébastien JALICOUX, Catherine JUILHARD, José LAMBLOT, Jacques MANDON, André MARTEL, Françoise MARTIN, Nicole PAU, Didier PELA, Jean-Pierre TIXERONT

La liste des noms étant limitée à 12, M Le Maire demande si parmi les candidats présents dans la salle, 2 acceptent de se retirer. José LAMBLOT et Jacques MANDON se retirent.

Vote : les 12 candidats sont élus à l'unanimité.

M Le Maire demande parmi les 15 élus, qui ne souhaite pas être candidat : Agnès de SAINT-CHAMAS, Rodolphe RAYNARD, Maité BARBECOT se retirent.

Sont candidats : Franck TALEB, Pierre POULY, Arlette GENDRONNEAU, Didier BRULE, Frédéric BAILLY, Mickaël COURET, Florence FOURNIER, Elise JARTON-COUDOUR, Maryline LAMBLOT, Patricia SABY, Sébastien YEPES, Christian PAILLOUX.

Vote : les 12 candidats sont élus à l'unanimité.

10) 2020-07-F - Délibération constitution de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF)

Postes à pourvoir (Cf. document joint à la convocation) :

2 propriétaires de biens fonciers non-bâties sur la commune et d'un suppléant

2 propriétaires forestiers sur la commune et 2 suppléants.

Sont candidats comme propriétaires titulaires : Gilles COUDOUR, Marie-Claire JARTON,

Est candidat comme suppléant : Michel AUBRY

2 propriétaires forestiers titulaires : Jean-Louis TIXIER, Jean-Pierre TIXERONT

1 propriétaire forestier suppléant : pas de candidat

Vote : élus à l'unanimité

2020-07-G - Rachat d'immeubles à l'Etablissement Public Foncier SMAF

Rachat des parcelles ZS 18 (local technique) et ZP 34 (intersection Vocan et Naja), délibération désignant l'adjoint comme signataire de l'acte.

Le Maire donne lecture du document et propose de solder le rachat pour un montant de 100,55 €.

Vote : adopté à l'unanimité

2020-07-H - Subvention Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes : Bonus relance 2020-2021

Le Maire annonce une bonne nouvelle : un bonus relance 2020-2021 peut être affecté pour réaliser certains projets. La subvention maximum est de 15.000 €. Le budget de la région est divisé par le nombre total de communes. Cette subvention alimentera le projet d'aménagement de la place des Razes pour l'achat des colonnes de verres et l'espace sanitaire.

Vote : adopté à l'unanimité

2020-07-I - Désignation délégué Centre National d'Action Social (C.N.A.S.)

Candidate pour être délégué élu : Maryline LAMBLLOT

Candidate pour être délégué agent : Nathalie BLANC

Vote pour les 2 candidatures : pour 14 , abstention 1, contre 0

2020-07-J - Desserte forestière sur la Vallée de la Veyre

Le Maire soumet au vote une demande de participation du Père SAMSON, pour un montant de 2.279 €. Il s'agit d'empierrement sur 300 mètres linéaires le chemin de la Varenne depuis le pont jusqu'à la route afin de permettre le passage de grumiers pour l'année 2021.

Christian PAILLOUX indique que ce chantier sera subventionné à hauteur de 80%.

Vote : adopté à l'unanimité

2020-07-K - Désignation de 2 titulaires délégués au Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.)

2 candidats : Christian PAILLOUX et Sébastien YEPES.

Christian PAILLOUX : pour 6, abstentions 9.

Sébastien YEPES : pour 11, abstentions 4

Vote : Christian PAILLOUX et Sébastien YEPES sont élus.

2020-07-L - Désignation d'1 titulaire et d'1 suppléant pour le Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) (point rajouté à l'ordre du jour).

2 candidats pour 1 place de titulaire : Christian PAILLOUX et Didier BRULE.

Vote candidature Christian PAILLOUX : pour 4, abstentions 11.

Vote candidature Didier BRULE : pour 9, abstentions 6.

Vote : Didier BRULÉ est élu comme titulaire.

1 candidat pour 1 place de suppléant : Christian PAILLOUX.

Vote pour 14, abstention 1.

Vote : Christian PAILLOUX est élu comme suppléant.

Questions diverses :

Sébastien YEPES fait un point sur l'outil de travail collaboratif ZIMBRA. Deux séances de formation à cet outil sont proposées en concertation avec les élus : le mercredi 29/07 à 18H30 et le mercredi 05/08 à 18H00 salle du conseil municipal.

A noter dans vos agendas : Prochain Conseil Municipal le mercredi 9 septembre 2020 à 18H30

Parmi le public, une habitante interpelle le Conseil Municipal concernant la pancarte qui indique le restaurant de La Toison d'Or qui est toujours en place, et qu'il faudrait retirer.

M Le Maire lui répond que le nécessaire sera fait.

Elle demande également si les fuites d'eau constatées au cimetière sont facturées à la commune.

M Le Maire lui répond par la négative.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés le Conseil Municipal est levé à 20H05.

Le Maire :
Franck TALEB

Le secrétaire de séance :
Maryline LAMBLOT

Affichage : En vertu de l'article L. 2121-25 du CGCT, le compte rendu de la séance du conseil municipal sera affiché sous huitaine.